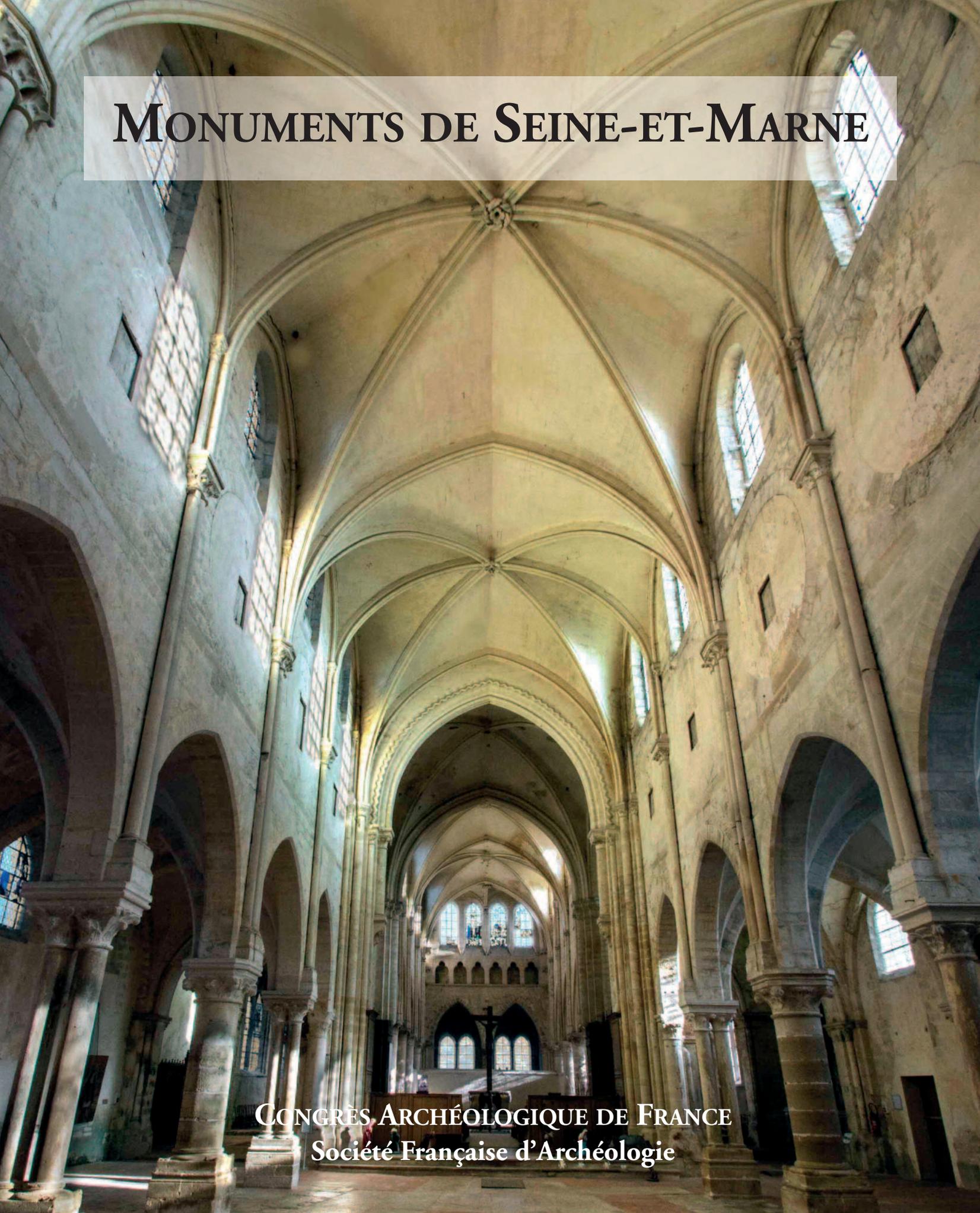


MONUMENTS DE SEINE-ET-MARNE

A photograph of the interior of a Gothic cathedral, likely in Seine-et-Marne, France. The image captures the soaring height of the nave, characterized by a series of pointed arches supported by tall, slender columns. The ceiling is a complex of ribbed vaults, with a prominent four-pointed starburst pattern at the top. Light filters through various windows, including large clerestory windows and a large rose window at the far end. The architecture is a blend of Romanesque and Gothic styles, with thick walls and decorative elements like flying buttresses. The overall atmosphere is one of grandeur and historical significance.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE
Société Française d'Archéologie

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE
FRANCE

174^e session
2008-2014

SEINE-ET-MARNE

Société Française d'Archéologie
Paris
2015

Comité des publications

Marie-Paule ARNAULD †

Conservateur général du Patrimoine honoraire

Françoise BOUDON

Ingénieur de recherches honoraire, CNRS

Isabelle CHAVE

Conservateur en chef du Patrimoine, Archives nationales

Alexandre COJANNOT

Conservateur du patrimoine, Archives nationales

Thomas COOMANS

Professeur, University of Leuven (KU Leuven)

Nicolas FAUCHERRE

Professeur, université d'Aix-Marseille

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP

Général de corps d'armée (Armée de terre), docteur en
Histoire de l'art et archéologie

Étienne HAMON

Professeur, université de Picardie-Jules Verne

François HEBER-SUFFRIN

Maître de conférences honoraire, université de Nanterre
Paris ouest-La Défense

Dominique HERVIER

Conservateur général du Patrimoine honoraire

Bertrand JESTAZ

Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études

Claudine LAUTIER

Chercheur honoraire, CNRS

Emmanuel LURIN

Maître de conférences, université de Paris IV-Sorbonne

Jean MESQUI

Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur en Histoire
de l'art et archéologie

Jacques MOULIN

Architecte en chef des Monuments historiques

Philippe PLAGNIEUX

Professeur, université de Besançon, École nationale des
Chartes

PIERRE SESMAT

Professeur honoraire, université de Nancy

Éliane VERGNOLLE

Professeur honoraire, université de Besançon

Directeur des publications

Marie-Paule ARNAULD

Rédacteur en chef

Éliane VERGNOLLE

Suivi éditorial

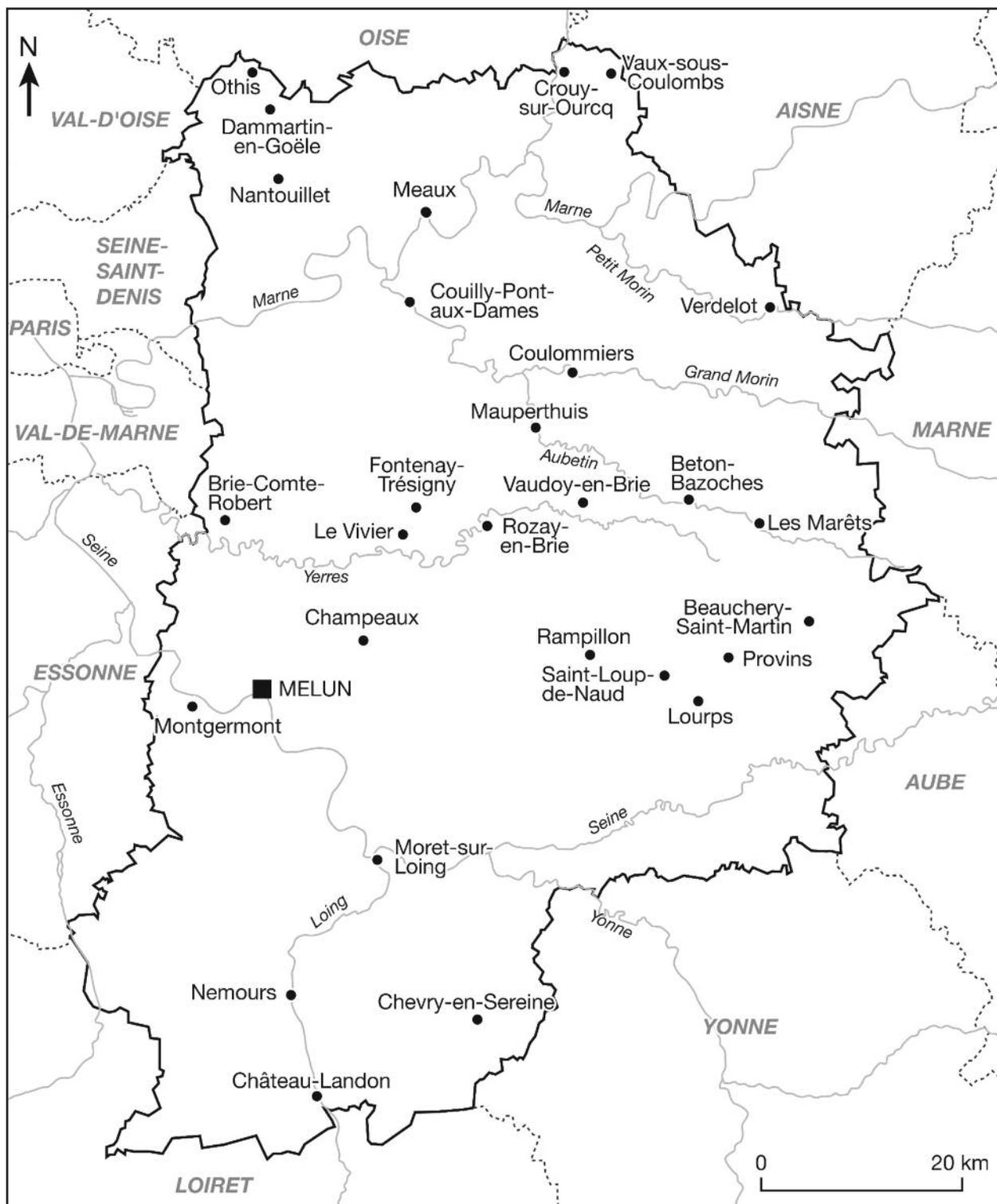
Christine FLON-GRANVEAUD

Secrétaire de rédaction

Nathalie LEBLOND-DECOUX et ODILE BOUBAKEUR

Infographie et P.A.O.

David LÉBOULANGER



Carte des sites publiés (P. Brunello).

© Société Française d'Archéologie

Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.

Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris ; tél. : 01 42 73 08 07 ; mail : sfa.sfa@wanadoo.fr

Publication annuelle, tome 174, 2008-2014

ISBN : 978-2-901837-56-5

Diffusion : Éditions A. & J. Picard, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris
Tél. librairie : 01 43 26 96 73 - Fax : 01 43 26 42 64
achats@librairie-picard.com
www.librairie-picard.com

SOMMAIRE

	PAGES
La Seine-et-Marne, terre monumentale Isabelle RAMBAUD.....	11
Beauchery-Saint-Martin, église Saint-Pierre Jacques MOULIN.....	15
Beton-Bazoches, église Saint-Denis Judith FÖRSTEL.....	25
Brie-Comte-Robert, église Saint-Étienne Claudine LAUTIER.....	39
Champeaux, église Saint-Martin. La nef Élise BAILLIEUL.....	51
Château-Landon, église Notre-Dame Philippe PLAGNIEUX et Éliane VERGNOLLE.....	59
Chevry-en-Sereine, église Saint-Julien Thierry ZIMMER.....	75
Couilly-Pont-aux-Dames, église Saint-Georges Judith FÖRSTEL.....	91
Coulommiers, château Isabelle RAMBAUD.....	101
Crouy-sur-Ourcq, église Saint-Cyr-et-Sainte-Juliette Pierre SESMAT.....	111
Dammartin-en-Goële, collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption Christophe BOTTINEAU.....	121
Fontenay-Trésigny, château de Fontenay Jacques MOULIN.....	135
Fontenay-Trésigny, château royal et Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie Christian CORVISIER.....	143
Les Marêts, église Saint-Hubert Jacques MOULIN.....	169
Lourps, église Saint-Menge (commune de Longueville) Jacques MOULIN.....	177
Mauperthuis, domaine et château Audrey BOURGAIN et Christophe MORIN.....	185

	PAGES
Meaux, cathédrale Saint-Étienne, architecture	
Peter KURMANN.....	197
Meaux, cathédrale Saint-Étienne. Notes sur les portails occidentaux	
Jacques MOULIN ET Christophe WAGNER.....	211
Montgermont (commune de Pringy). Vestiges de l'église Notre-Dame de Corbeil	
Élise BAILLIEUL.....	217
Moret-sur-Loing, le donjon ou « grosse tour »	
Christian CORVISIER.....	225
Moret-sur-Loing, fortifications urbaines	
Christian CORVISIER.....	237
Moret-sur-Loing, l'aile Renaissance de la maison Chabouillé	
Jacques MOULIN.....	249
Nantouillet, château d'Antoine Duprat	
Flaminia BARDATI.....	261
Nemours, église Saint-Jean-Baptiste	
Étienne HAMON.....	275
Nemours, château	
Christian CORVISIER.....	293
Othis, église de la Nativité de la Vierge	
Catherine CHÉDEAU.....	313
Provins, maisons médiévales (XII^e-XIV^e siècle). État des connaissances	
Olivier Deforge et Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP.....	323
Rampillon, église Saint-Éliphe	
Judith FÖRSTEL.....	349
Rozay-en-Brie, église Notre-Dame	
Thomas CLOUET.....	369
Saint-Loup-de-Naud, église Saint-Loup	
Éliane VERGNOLLE.....	377
Tournanfy-Graville, château	
Monique CHATENET.....	393
Vaudoy-en-Brie, église Saint-Médard	
Thomas CLOUET.....	411

	PAGES
Vaux-sous-Coulombs, église Saint-Pierre (commune de Coulombs-en-Valois)	
Marie-Hélène DIDIER.....	421
Verdelot, château de Launoy-Renault	
Christian CORVISIER.....	429

MORET-SUR-LOING, FORTIFICATIONS URBAINES

par Christian CORVISIER *

Le tableau pittoresque offert par l'ancienne petite ville royale de Moret, aux abords du pont sur le Loing, est jalonné par trois monuments médiévaux échelonnés du nord au sud : au plus bas, la porte du pont, ou de Bourgogne, vestige de l'enceinte de ville, puis, à mi-pente de la partie haute de la ville, la collégiale Notre-Dame, enfin, au point culminant, le donjon. Apprécié des artistes, cet ensemble remarquable a moins retenu l'attention des archéologues¹. Pourtant, malgré la rareté des maisons ayant conservé des vestiges d'élévation médiévale, le parcellaire urbain et la forme de la ville présentent l'intérêt d'avoir été en quelque sorte « fossilisés » à l'intérieur de l'enceinte, fixée avant la fin du XII^e siècle. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, comme le montre le plan cadastral napoléonien, la ville n'avait pas dépassé les limites de cette enceinte, dont le circuit restait presque complet, en dépit de quelques lacunes et de la disparition d'une des trois portes monumentales.

HISTOIRE

Le *castrum* de Moret, mentionné depuis le XI^e siècle, était sans doute déjà un lieu de peuplement, mais, faute de sources explicites, on peut admettre que la petite ville castrale, pourvue d'une collégiale en 1166, n'a vraiment pris corps que sous le règne du roi Louis VII.

Aucune source ne permet de dater explicitement la construction de l'enceinte maçonnée qui enveloppe cette agglomération. Une hypothèse très plausible la situe dans la première partie du règne de Philippe Auguste, mais les publications relativement récentes sur l'architecture militaire médiévale tendent à dater du XIV^e siècle les deux tours-portes encore en place. Les défenses de l'enceinte proprement dites sont complétées d'un châtelet ou bastille avancée en tête du pont sur le Loing, dit à l'époque moderne « Le Vieux château ».

L'*Histoire (...) de Gastinois...* de dom Guillaume Morin, publiée en 1630, évoque une campagne de renforcement des défenses de la ville durant la guerre de Cent Ans :

«... Monsieur le dauphin, depuis Charles VII, Roy de France, reprint ladite ville & y fit sa retraicte, la fortifiant de fossez, gallions & rempars, sçavoir l'an 1430, par l'industrie du Commandeur de Gyresme... »². Il s'agissait de renforcements défensifs des murailles existantes par des banquettes de terre (remparts) capables de porter l'artillerie, et de gabions destinés à l'abriter. Les fossés furent probablement au moins dégagés, voire élargis et garnis d'escarpes ou contrescarpes revêtues, dom Morin évoquant les « profonds fossez en talus de grosses pierres de grès ». Ces ouvrages de temps de guerre n'ont en rien transformé les édifices maçonnés, murailles et portes de ville. Seule, la porte de France reçut à cette occasion, en façade, une pierre sculptée portant un écu aux armes de France soutenu par trois anges.

Confiée en 1582 par le roi Henri III aux habitants de Moret, la charge de l'entretien et réparations des murailles, ponts et chaussées de la ville, financée par le produit des octrois, avait dû permettre de remettre dans un état décent les parties de murailles qui apparaissent manifestement ruinées sur une gravure d'Israël Silvestre donnant l'état des lieux à la fin du XVI^e siècle. De fait, vers 1600-1610, les vues topographiques de Moret par Claude Chastillon et Joachim Duviert montrent l'enceinte médiévale en assez bon état (fig. 1). Puis la porte de Bourgogne reçut, au cours du XVII^e siècle, son comble actuel – pas encore en place sur la gravure de Chastillon – après écrêtement de son couronnement défensif. La porte de France fit aussi l'objet de réparations, qui justifiaient l'adjonction de l'écu des Vardes, comtes de Moret à partir de 1638, sous le cartouche du XV^e siècle aux armes de France³.

Dans la décennie 1830, les deux portes de ville subsistantes, la porte de France et la porte de Bourgogne, furent menacées de subir le sort de la porte d'Orléans, détruite peu d'années auparavant. L'amélioration de la circulation prévalait alors sur l'attachement de la ville à ces édifices. Malgré l'intervention de sauvegarde de l'historien et poète local Alexandre-Désiré Teste d'Ouet, auprès du



Cl. Chr. Corvisier..

Fig. 1 - Moret-sur-Loing, fortifications, vue cavalière de la ville vers 1600, prise de l'est. Gravure de la *Topographie française* de Claude Chastillon. A : la porte de France ; C : la porte de Bourgogne ; E : le château et son donjon ; G : le châtelet dit « Vieux château ».

ministère de l'Intérieur, le projet de démolition était soutenu, en 1839, par l'administration des Ponts et Chaussées. Cette circonstance détermina le choix des portes de Moret parmi les onze monuments de Seine-et-Marne, tous médiévaux, protégés par le classement sur la première liste des Monuments historiques, en 1840. Il faut noter que cette liste⁴ ne comportait aucun autre monument militaire, l'enceinte de la ville haute de Provins, par exemple, n'ayant été classée qu'en 1875. Les problèmes d'engorgement des circulations aux débouchés de la Grande Rue furent résolus en 1854 par l'expropriation de la maison adossée à la muraille immédiatement au sud de chacune des deux tours-portes, et par le percement, à cet emplacement, d'arcades de passage piétonnier ; dès lors, le passage sous la tour put être exclusivement réservé aux voitures.

ARCHITECTURE

La ville de Moret étant en quelque sorte adossée au Loing du côté est, l'enceinte comporte deux fronts dissemblables : un front ouest de plan en arc de cercle irrégulier, étiré au sud pour former une sorte d'appendice qui enveloppe le château royal, et un front oriental presque rectiligne, mais légèrement déprimé en son centre, au point occupé par la porte de Bourgogne. Le plan

d'ensemble (fig. 2) peut être comparé de façon imagée à la forme d'une oreille dont le château occuperait le lobe. Dans le tiers nord de la ville, la Grande Rue, axe viarie principal, parfaitement rectiligne, à peu près est-ouest, confine à ses deux extrémités, d'une part à la porte de France (nord-ouest), de l'autre à la porte de Bourgogne, face au pont sur le Loing. Le grand axe secondaire se branche, à la perpendiculaire, au sud de la Grande Rue, près de la porte de Bourgogne. Il aboutissait à la porte d'Orléans, au sud-ouest de l'enceinte, après avoir desservi la place de la collégiale Notre-Dame.

De la muraille d'enceinte subsistent aujourd'hui d'importants tronçons, pour la plupart dérasés, certains parasités par le parcellaire bâti. Les anciens fossés, occupés par des jardins et encore vierges de construction lors de l'établissement du plan cadastral napoléonien, vers 1830, ont été depuis entièrement lotis et bâtis.

La muraille et ses tourelles

Les vestiges accessibles de l'enceinte confirment son caractère unitaire, bien exprimé sur les vues cavalières prises vers 1600-1610 par Chastillon et par Duviert. Hors les trois tours-portes monumentales, la muraille, épaisse de six pieds (2 m) était flanquée exclusivement, à intervalle assez régulier,

de tourelles semi-cylindriques, d'un diamètre extérieur moyen de 4 à 5 m (fig. 3). Ces tourelles de flanquement semblent avoir été, dans leur totalité, en maçonnerie massive, à l'instar de contreforts, mais leur élévation commandait quelque peu celle des courtines et comportait un étage utilisable pour la défense active, couvert ou découvert (cinq des tours de l'enceinte sont indiquées couvertes d'un toit sur la gravure de Chastillon). Le parement de la plupart des tourelles, en continu avec celui des courtines, est en petits

moellons équarris et assisés, avec, pour certaines, une embase élargie à la faveur d'un ressaut. D'autres tourelles (front oriental, secteur du château) sont bâties en partie en carreaux de grès, avec embase en talus. Ce type de tourelles de flanquement pleines semble inspiré des tours d'enceinte des *castra* de la Gaule du Bas-Empire romain, devenus siège des cités épiscopales, enceintes bien conservées et réutilisées, par exemple, à Senlis, Beauvais, Sens, Meaux, Le Mans. L'adoption de cette formule au Moyen Âge, adaptée à des

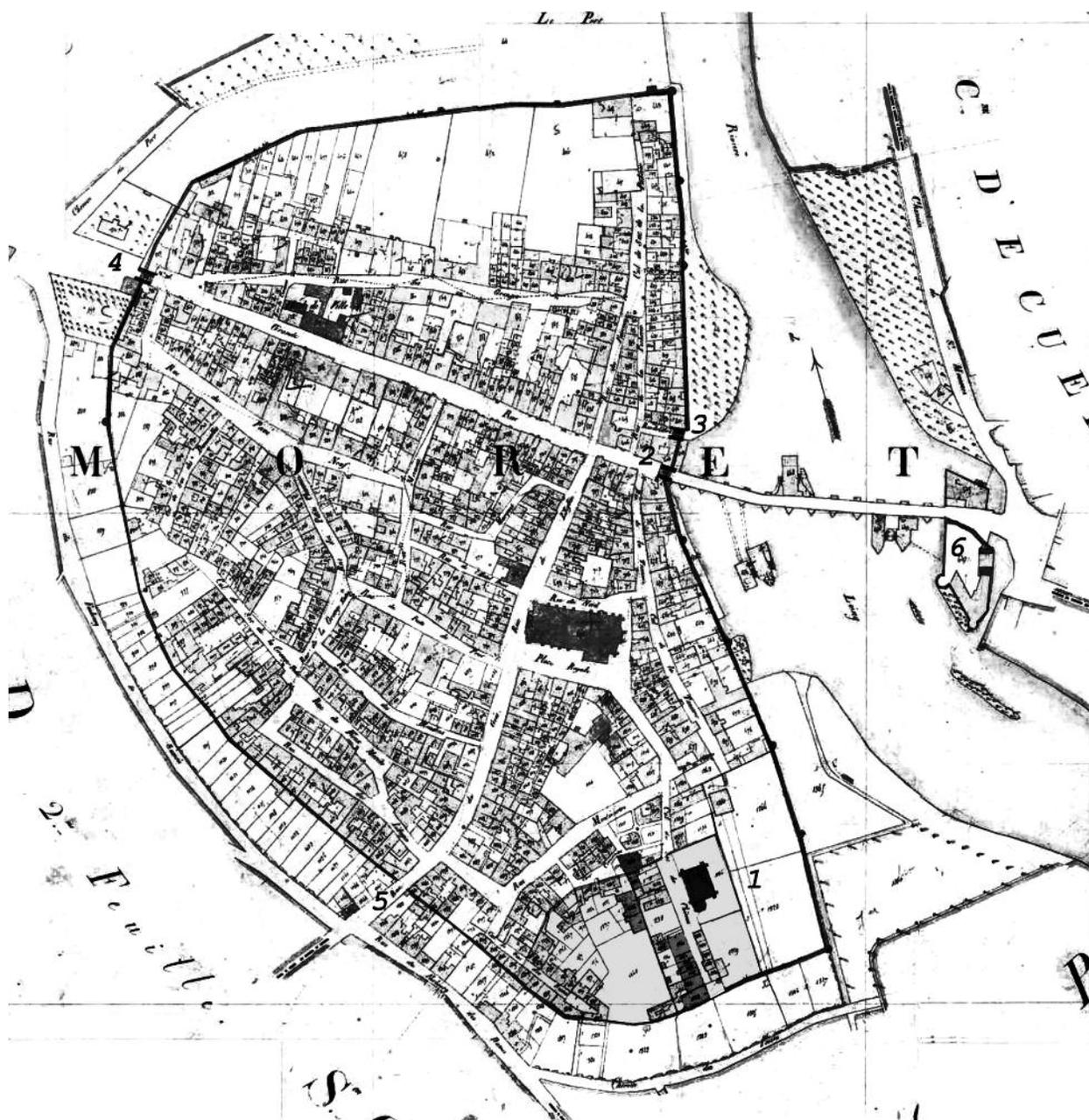


Fig. 2 - Moret-sur-Loing, fortifications, plan cadastral « napoléonien » (1830), avec retouches (tracé de l'enceinte renforcé). 1 : le donjon (emprise de l'ancien secteur castral en grisé), 2 : la porte de Bourgogne, 3 : la poterne batelière, 4 : la porte de France, 5 : l'emplacement de la porte d'Orléans, 6 : l'ancien châtelet dit « Vieux château ».



Cl. Neurdein.

Fig. 3 - Moret-sur-Loing, fortifications, partie du front est de l'enceinte, la porte de Bourgogne et le pont, vus du sud-est.

tourelles de diamètre modeste, caractérise un certain nombre d'enceintes de châteaux ou de bourgs castraux de la seconde moitié du XII^e siècle, pour la plupart antérieures à la diffusion massive du modèle philippin de la tour de flanquement circulaire à archères. Cette formule est fréquente dans l'Anjou ou le Poitou des Plantagenêts (Loches, Poitiers, Niort), mais on peut citer des exemples culturellement plus proches de Moret, dans des châteaux royaux d'Île-de-France tels que Chaumont-en-Vexin, Beaumont-sur-Oise, ou aux marches de la Normandie à Vernon, ou encore au château des Vidames de Beauvais à Gerberoy.

Les portes de Moret, auxquelles s'ajoute une poterne batelière sur le Loing, bien conservée, près de la porte de Bourgogne, sont plus imposantes que les tourelles de flanquement de l'enceinte. Cependant, elles adoptent la formule de la tour-porte, plus économique et moins monumentale que celle de l'ouvrage d'entrée flanqué de deux tours semi-cylindriques⁵.

La porte de Bourgogne

De plan carré d'un peu plus de 7,70 m de côté hors-œuvre, cette tour-porte⁶ (fig. 4) s'élève, toit non compris, d'environ 16 m au-dessus de la chaussée, dans son état actuel

auquel manque le mur parapet crénelé de l'étage de couronnement. Son volume fait presque entièrement saillie vers l'intérieur de la ville. Du côté extérieur, face au pont, la façade proprement dite est bâtie, sur l'arcade en tiers-point de l'entrée, à l'alignement des courtines, en net retrait des deux massifs contreforts qui l'encadrent, montant de fond en comble (fig. 3). Ces contreforts seuls font saillie sur les courtines. Ils prolongent et terminent, de ce côté seulement, les deux murs latéraux robustes et épais de 2 m qui délimitent le gabarit du passage d'entrée, large de 3,45 m sous les arcades d'entrée et de sortie. Le système défensif du passage se limitait à une herse suivie immédiatement par une paire de vantaux qui s'effaçaient dans un retrait des murs latéraux du sas non voûté. L'arcade de sortie, couverte en tiers-point, au bas de la façade plate vers la ville (fig. 5), n'a jamais comporté de vantaux. Dans l'arcade d'entrée, les engravures de la coulisse de la herse passent entre l'arc en tiers-point de la façade extérieure et un arc segmentaire plus bas, formant un tympan en retrait sur lequel la partie basse de la herse restait apparente en position levée. En haut de la tour, au-dessus du second étage, un grand arc, lui aussi en tiers-point, est bandé entre les contreforts, en avant de la façade, pour porter un mâchicoulis qui complétait la défense de l'entrée (fig. 4 et 6).

Les escaliers distribuant les étages, à volée droite étroite et fort raide, couverte de dalles rampantes, sont logés dans l'épaisseur des gros murs latéraux, à partir d'une porte très simple ménagée de chaque côté de l'arcade côté ville (fig. 5). Ces deux portes latérales symétriques n'ont ni feuillure ni menuiserie, mais un vantail barrait la première volée d'escalier à mi-parcours, après la huitième marche⁷. La répétition de cette volée à chaque étage est un principe

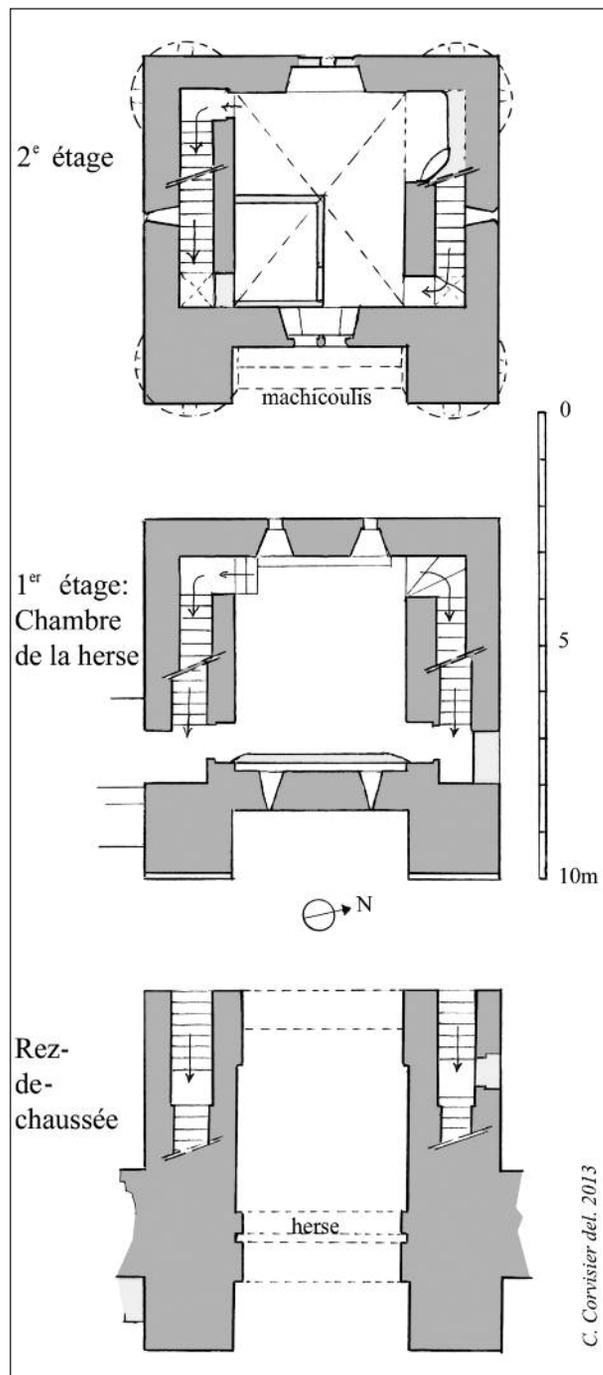
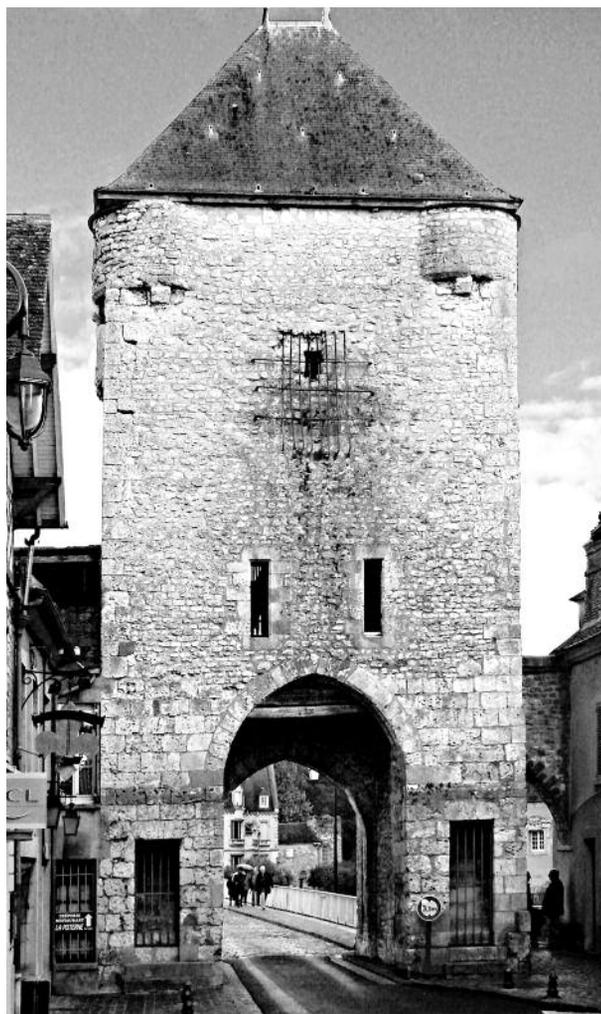


Fig. 4 - Moret-sur-Loing, fortifications, plan des trois premiers niveaux de la porte de Bourgogne (relevé et dessin Chr. Corvisier).



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 5 - Moret-sur-Loing, fortifications, élévation ouest de la porte de Bourgogne, côté ville.

distributif rationnel et assez banal, mais le double emploi de ce système, en symétrie « idéale » dans chacun des deux murs, est en revanche inusité, sans justification pratique⁸. On note toutefois que, dans le mur nord, la première volée distribuait au passage une porte qui devait communiquer avec un bâtiment annexe, adossé à la tour et à la courtine.

Au premier étage, le palier de la première volée d'escalier forme un petit sas voûté qui distribuait du côté extérieur, par une arcade cintrée sans vantail, le chemin de ronde d'arase des courtines attenantes, tandis que du côté intérieur la porte ouvrant sur la chambre d'étage, couverte d'un linteau, comportait un vantail⁹. Cette chambre était destinée avant tout à la manœuvre du treuil de levage de la herse, laquelle, en position baissée, dégagait le mur est, et permettait de desservir deux petites archères, visant l'axe du pont, percées dans la façade d'entrée, au-dessus de l'arcade. La façade opposée, côté ville, prend jour par deux étroites baies rectangulaires, à peu près dans l'axe des archères, participant ainsi à la symétrie des aménagements de l'édifice.

La chambre du second étage (fig. 7) est couverte d'une voûte d'arêtes brute de décoffrage, comme l'est aussi le petit palier supérieur de la seconde double volée d'escalier qui dessert cet étage. Cette chambre haute prend jour symétriquement dans chacune de ses deux façades par une fenêtre géminée à linteau décoré de deux faux arcs en lancette (fig. 8), ouvrant dans une niche à coussièges voûtée en berceau surbaissé légèrement brisé. Le remplage géminé n'a subsisté que dans la fenêtre de la façade extérieure, face au pont. Il est garni d'une colonnette avec chapiteau à crochets et « colombe » saillante vers l'intérieur pour le verrouillage de deux ouvrants en menuiserie. Cette colonnette est restaurée, mais authentique, comme le prouve un dessin d'architecte réalisé vers 1840, alors que le remplage était en partie muré (fig. 6). Celui-ci présente une évidente analogie de forme et de mise en œuvre, le linteau notamment, avec le modèle des fenêtres géminées de la façade ouest du donjon de Moret,

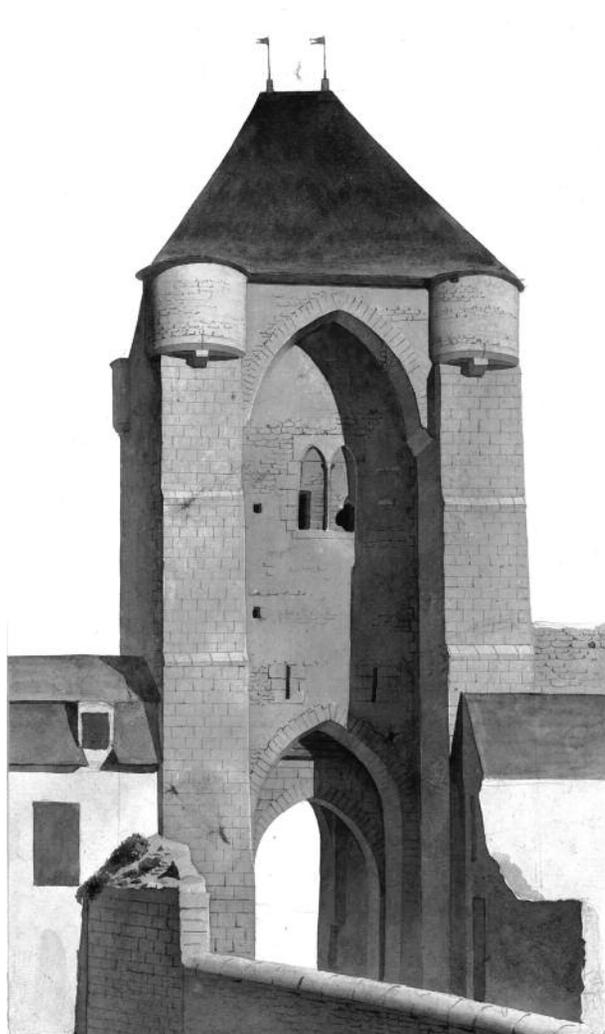
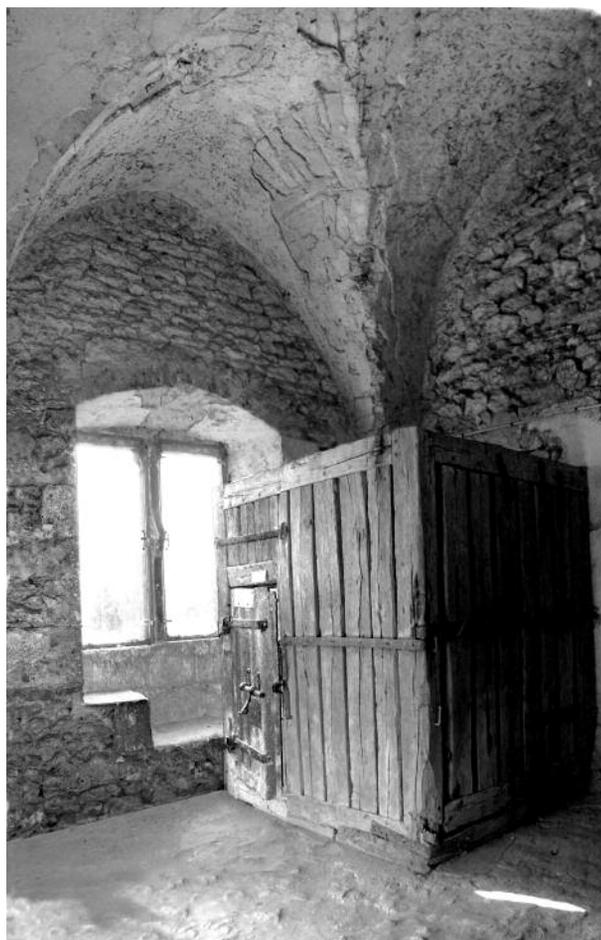


Fig. 6 - Moret-sur-Loing, fortifications, élévation est ou façade d'entrée de la porte de Bourgoigne, vers 1840, dessin aquarellé attribuable à l'architecte Joseph Lesoufâché (Paris, INHA).



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 7 - Moret-sur-Loing, fortifications, intérieur de la chambre du deuxième étage de la porte de Bourgoigne, fenêtre géminée, voûte et cage carcérale.

mais dans une variante un peu plus gothique. La chambre d'étage a été remaniée au XVI^e siècle pour servir de cachot à la prison du baillage : les fenêtres ont reçu une grille, la volée sud de l'escalier a été condamnée et en partie remplacée par une cheminée, et une pittoresque et robuste cage en charpente de chêne renforcée de fer y a été bâtie contre un angle. Tous ces éléments subsistent (fig. 7).

La dernière volée d'escalier dessert l'ancien étage de couronnement défensif dont le mur-parapet crénelé, dérasé, était cantonné d'échauguettes d'angle circulaires dont ne restent que la souche et l'amorce de l'élévation. On y remarque encore la base d'au moins une des archères qui étaient ménagées dans ces échauguettes. La souche est formée de linteaux courbes portant en faible encorbellement sur des corbeaux anguleux très simples (fig. 8). La présence de la voûte a fait supposer qu'avant le dérasement et la mise en place du comble actuel, au XVII^e siècle, cet étage de couronnement avait pu être d'origine à ciel ouvert¹⁰. La gravure de Chastillon montre un tel état des lieux, uniquement pour la porte de Bourgoigne, les deux autres étant



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 8 - Moret-sur-Loing, fortifications, détail de la façade extérieure de la porte de Bourgogne au niveau de la chambre du deuxième étage, fenêtre géminée, échauguettes et mâchicoulis.

coiffées d'un comble. Peut-être s'agissait-il d'un état transitoire dans lequel le toit initial avait disparu et n'avait pas encore été remplacé par le comble actuel. C'est ce que laisse à penser l'absence de tout vestige de gargouille et de dallage à ce niveau.

La mise en œuvre des parements réserve la pierre de taille appareillée aux deux contreforts, aux encoignures et aux piédroits, à l'encadrement des arcades et des baies, aux souches des échauguettes, le reste étant traité en blocage de petits moellons.

La porte de France

À la fois moins élancée et plus frêle que la porte de Bourgogne, la porte de France ¹¹ en reprend le modèle pour l'essentiel (fig. 9). Le principe de tour-porte à contreforts saillants sur la façade extérieure prolongeant les gros murs latéraux, la défense du passage par une herse et une paire de vantaux, les deux arcs échelonnés en hauteur entre lesquels coulisserait la herse dans l'arcade d'entrée en façade extérieure, les deux étages, le premier percé de deux archères au-dessus de la herse, de deux baies à l'opposé, le principe des échauguettes en encorbellement, le voûtement du second étage, enfin, la symétrie du plan, sont autant de points communs. Ils sont suffisamment significatifs pour démontrer une conception contemporaine des deux ouvrages. Les analogies s'étendent à la mise en œuvre, jusqu'aux détails d'exécution des souches des échauguettes.

Les différences témoignent d'un programme moins ambitieux que celui de la porte de France. Il n'y a que deux échauguettes, en façade extérieure, celles-ci prennent naissance plus bas sur les contreforts, et y gagnent en élévation propre, ce qui les apparente davantage à des tourelles en encorbellement qu'à des échauguettes. De plus, la saillie des contreforts sur la façade est plus marquée qu'à la porte de Bourgogne, et n'est atténuée d'aucun ressaut, en sorte que les tourelles ou échauguettes sont beaucoup plus

dégagées hors œuvre (fig. 10). Les deux arcs échelonnés de l'arcade d'entrée sont en plein cintre. La principale différence est l'absence totale d'escalier dans l'épaisseur des murs, ce qui imposait de prendre d'abord pied sur le chemin de ronde des courtines pour accéder aux étages de la tour, la chambre de la herse étant par-là un passage obligé des circulations défensives sur le chemin de ronde.

La chambre du second étage n'est percée, dans ses deux façades opposées, que de deux jours étroits sans décor, reproduisant ceux du premier étage côté ville de cette porte et de la porte de Bourgogne. Les deux étages sont reliés par une volée d'escalier dont les marches font saillie sur la paroi du mur nord de la chambre de la herse. Cette volée se prolonge jusqu'au seuil d'accès de la tourelle nord-ouest, à mi-hauteur de l'étage, et s'y raccorde à un escalier en vis qui dessert l'étage de couronnement. Échelonnés dans la vis, deux jours en archères, incommodes pour l'usage défensif, percent cette tourelle ; un autre, plus bas, assure un tir flanquant au nord, depuis l'escalier droit (fig. 10). La tourelle sud-ouest comporte une petite chambre accessible en montant quelques marches adossées au mur sud du second étage : deux archères éclairent, l'une l'escalier, assurant un flanquement au sud, l'autre la chambre dans la tourelle. Les maçonneries des tourelles et de la façade extérieure ont été



Cl. Anonyme.

Fig. 9 - Moret-sur-Loing, fortifications, élévation est ou façade d'entrée de la porte de France, vers 1900 (carte postale ancienne).



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 10 - Moret-sur-Loing, fortifications, détail de l'élévation supérieure de la porte de France, angle sud-ouest ; tourelles en encorbellement fortement saillantes.

trop reconstruites en partie supérieure pour conserver des restes du crénelage de l'étage de couronnement. Ces reprises ne permettent plus de reconnaître les traces d'un très vraisemblable grand arc de mâchicoulis, lancé entre les deux tourelles et aujourd'hui disparu : la forte saillie donnée en façade à ces tourelles sur contreforts ne semble guère justifiée, au demeurant, que par la nécessité de fournir des points d'appui latéraux à un tel arc.

La poterne batelière

Percée à une quinzaine de mètres au nord de la porte de Bourgogne, cette poterne est placée dans un renforcement de l'enceinte qui ménageait une aire de débarquement pour les provisions ou le personnel allant en ville depuis la rivière. Elle reprend en modèle réduit quelques-uns des poncifs architecturaux des deux portes de ville : il s'agit aussi d'une tour-porte, mais peu développée en profondeur et en hauteur (fig. 11), dépourvue de contreforts et d'échauguettes, du fait de sa position en retrait des courtines voisines. Les arcades d'entrée et de sortie copient le modèle de celles de la porte de Bourgogne, y compris les

deux arcs échelonnés, l'un brisé, l'autre segmentaire, sur la façade extérieure (fig. 12), mais l'emplacement de la herse y est occupé par un simple assommoir. Les deux petites archères existent aussi au-dessus de la porte, mais elles sont percées dans le tympan entre les deux arcs, et non plus haut, car le premier étage défensif, dont le plancher a disparu, régnait immédiatement au-dessus de l'arc segmentaire. On descendait à cette chambre de défense exiguë, depuis le chemin de ronde de la courtine située au nord, par un escalier bordant le côté nord de la tour et on y entrait par une petite porte (en place, murée). L'ébrasement intérieur des archères est couvert d'une voûte en plein cintre d'aspect archaïque.

Le Vieux château

L'appellation traditionnelle de cet ouvrage fortifié en tête du pont sur le Loing est déjà utilisée en 1610 dans la légende du dessin de Duviert. Elle devait être alors d'usage récent et conçue pour opposer ce Vieux château, obsolète et tombant en ruines, au château rénové par Sully dans le donjon de Moret.



Cl. Neurdein.

Fig. 11 - Moret-sur-Loing, fortifications, élévation ouest de la poterne batelière, côté ville, vers 1900.

Il s'agit d'un type d'ouvrage avancé médiéval purement défensif généralement qualifié de châtelet ou de bastille, dont existaient également des exemples en tête des ponts sur la Seine des villes royales de Corbeil, de Pont-de-l'Arche, et de l'île de la Cité à Paris (grand et petit Châtelet). Celui de Pont-de-l'Arche, important, comportait une tour maîtresse bâtie sous Philippe Auguste. L'intérêt du châtelet de Moret est qu'à la différence de ceux que l'on vient de citer, il en subsiste des vestiges monumentaux aujourd'hui occupés par une villa de style 1900. Il formait une petite enceinte polygonale à cour intérieure, flanquée de deux petites tours semi-cylindriques, dont une, creuse et bâtie en blocage, à l'angle aigu sud, existe encore sur toute son élévation. Retranché de la rive droite par un bras artificiel, ce châtelet formait un îlot (fig. 2).

Le tracé actuel du pont de Moret, non pas rectiligne mais brisé, fait déboucher la chaussée immédiatement au nord du châtelet. À l'origine, le pont devait adopter en totalité le même axe que son segment ouest, attenant à la porte de Bourgogne, qui prolonge l'axe de la Grande Rue.

Cette configuration permettait à la chaussée de traverser le châtelet, selon la logique défensive la plus courante pour ce type de fortification¹². La façade extérieure de l'ouvrage d'entrée primitif du châtelet, large tour-porte quadrangulaire, existe encore avec une grande arcade en plein cintre dans l'axe théorique du pont non rectifié, correspondant en largeur au gabarit de la chaussée (fig. 13). Elle a été refermée après coup en ménageant une arcade brisée deux fois moins ample. Au-dessus de la porte, deux baies rectangulaires, identiques à celles du second étage de la porte de France, donnaient jour à l'étage de la tour-porte.

Sur la gravure de Chastillon, prise de l'est, le châtelet est rendu de façon plus complète que sur le dessin de Duviert, et sa forme permet de supposer que le périmètre primitif, actuellement conservé, avait été agrandi au nord, sur une emprise encore bâtie aujourd'hui, pour accueillir le débouché du nouveau tracé du pont. On reconnaît au milieu du front est, sur cette gravure assez maladroite, une tour carrée, qui pourrait correspondre à l'ancienne tour-porte encore en



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 12 - Moret-sur-Loing, fortifications, élévation est ou façade d'entrée de la poterne batelière.



Cl. anonyme, carte postale ancienne.

Fig. 13 - Moret-sur-Loing, fortifications, restes de l'enceinte et de la tour-porte du châtelet en tête de pont, vers 1900.

partie conservée aujourd'hui, et, à droite, la porte en usage au XVI^e siècle, associée à une haute tour carrée cantonnée d'échauguettes à la pointe nord de l'îlot fortifié. Cette tour, dont rien ne reste, est confirmée par Duviert. Elle datait sans doute de la seconde campagne, au cours de laquelle on avait déplacé la chaussée et réduit l'arcade d'entrée primitive à un usage de porte secondaire.

Un ensemble fortifié bâti vers 1200

L'examen attentif des fortifications médiévales de la ville de Moret fait ressortir leur caractère relativement archaïque. On a vu à quels modèles de la seconde moitié ou de la fin

du XII^e siècle se référait le plan de l'enceinte et les tourelles pleines jalonnant son circuit. Les restes des raccords des courtines aux flancs des tours-portes de France et de Bourgogne, ou à la façade de la poterne, n'indiquent aucune discontinuité de construction. De plus, la mise en œuvre des parements et le parti de la fenêtre du second étage de la porte de Bourgogne ne diffèrent guère de ce que l'on observe au donjon, œuvre du milieu du XII^e siècle. Le système de défense du passage d'entrée de ces portes est courant entre le dernier tiers du XII^e et la fin du XIII^e siècle ; certains détails, comme les arcs échelonnés de l'arcade d'entrée à herse, ou l'arc sommital portant mâchicoulis, renvoient plus précisément à des formes usuelles dans les ouvrages d'entrée philippiens. On pense notamment, s'agissant du mâchicoulis, aux portes de la ville royale de Laon, dont celles dite de Chenizelles et d'Ardon sont encadrées, l'une de tourelles étroites comme des contreforts, l'autre de tourelles en encorbellement. Les souches d'échauguettes ou de tourelles cylindriques sur contreforts de Moret s'apparentent à celles qui cantonnaient la tour-porte du château de Brie-Comte-Robert, œuvre de Robert de Dreux, cousin du roi, vers 1200, à celle qui existe encore à la tour carrée du château de Nemours, de la même époque, mais plus encore à celles de la poterne Garnier des Prés de l'enceinte de la cité de Sens, bâtie en 1208 par l'officier royal éponyme. Par ailleurs, la conception générale de la porte de Bourgogne rappelle celle de tours-portes à étages logeables du dernier tiers du XII^e siècle comme celle du château de Senonches, dans le Perche. Le maître d'œuvre de la porte de Bourgogne a réalisé un ouvrage savant, marqué par un souci excessif de symétrie¹³. Si les portes de Moret paraissent atypiques, comparées à la plupart des ouvrages d'entrées royaux bâtis sous Philippe Auguste, la formule de la tour-porte n'était nullement abandonnée pour autant à cette époque, et constituait une alternative économique au parti « canonique » de la porte encadrée par deux tours rondes à archères. Les tours-portes de Moret ne présentent en revanche aucun des caractères propres aux ouvrages royaux du XIV^e siècle. La période de construction la plus vraisemblable pour l'ensemble des ouvrages de l'enceinte, y compris le châtelet en tête de pont, correspond donc à la première moitié du règne de Philippe Auguste, entre 1185 et le début des années 1200.

* Historien de l'architecture et de la fortification, castellologue (expert indépendant).

1. L'unique référence bibliographique à cet égard reste la contribution déjà ancienne de l'architecte en chef des Monuments historiques Albert Bray, « Les fortifications de Moret », *Notre canton, bulletin des amis de Moret et de son canton*, 1955, n° 3, p. 97-112.

2. Dom G. Morin, *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonais et Hurepois*, Paris, MDCXXX, p. 550.

3. Ces armoiries aujourd'hui illisibles avaient été relevées et identifiées au XIX^e siècle par Eugène Grésy.

4. Elle incluait aussi la collégiale de Moret.

5. Apparemment, la porte d'Orléans différait peu des deux portes conservées. Chastillon et Duviert la représentent identique à la porte de France.

6. Dite aussi porte du Pont.

7. Ce dispositif original justifie un léger rétrécissement du passage, formant feuillure, et une interruption du couverture rampant dégageant une aire carrée couverte de dalles horizontales, pour permettre la rotation du vantail.

8. Les deux premiers escaliers du mur sud avaient été condamnés à une date inconnue (XV^e ou XVII^e siècle) et n'ont été redégagés qu'à l'occasion

d'une campagne de restauration conduite en 1938 par l'architecte en chef Albert Bray. La dernière volée du mur nord supprimée à la même époque pour aménager une cheminée n'a pas été rétablie. Le doublement systématique et symétrique des escaliers donne, dans l'absolu, à l'édifice une solidité et une résistance mieux équilibrées.

9. De ce fait, le doublement de l'escalier se justifiait peu ou prou, à ce seul niveau, par la possibilité de communiquer avec les deux côtés du chemin de ronde sans être obligé de traverser la chambre d'étage.

10. Hypothèse d'Albert Bray, *op. cit* note 1, p. 107. Bray observe aussi au débouché de la volée d'escalier existante les arrachements de ce que l'on pourrait interpréter, si ce n'était contestable, comme une guérite de couvrement.

11. Appelée aujourd'hui porte de Sannois.

12. Le châtelet des Tournelles, en tête du pont de Vernon également sur la Seine, aujourd'hui bien conservé, illustre une variante différente, plus compacte, où le châtelet est latéral au pont. Pour cet ouvrage et son attribution à Philippe Auguste, voir J. Mesqui, « La tour des archives et le fort des Tournelles de Vernon (Eure)... », *Bull. mon.*, t. 169-4, 2011, p. 291-318.

13. L'organisation interne symétrique préfigure celle, beaucoup plus élaborée, des ouvrages d'entrée surdimensionnés de Coucy (porte de Laon et porte Maître-Odon), ou encore celles d'ouvrages royaux du dernier quart du XIII^e siècle, également bien plus complexes et sophistiqués, d'Aigues-Mortes, Carcassonne, Provins et Château-Thierry.

TABLE DES AUTEURS

BAILLIEUL (Élise)

Docteur en histoire de l'art médiéval, chercheur associé à l'IRHiS, Université Lille 3 - Charles de Gaulle, 51, 217.

BARDATI (Flaminia)

Université de Rome « La Sapienza », 261.

BOTTINEAU (Christophe)

Architecte en chef des Monuments historiques, 121.

BOURGAIN (Audrey)

Attachée de conservation au musée des arts décoratifs de l'océan Indien, 185.

CHATENET (Monique)

Conservateur en chef honoraire du Patrimoine, 393.

CHÉDEAU (Catherine)

Maître de conférences, université de Franche-Comté, 313.

CLOUET (Thomas)

Architecte du patrimoine, 369, 411.

CORVISIER (Christian)

Historien de l'architecture et de la fortification, castellologue (expert indépendant), 143, 225, 237, 293, 429.

DEFORGE (Olivier)

Archéologue, 323.

DIDIER (Marie-Hélène)

Conservateur général du Patrimoine, 421.

FÖRSTEL (Judith)

Conservateur du Patrimoine, service Patrimoines et Inventaire, région Île-de-France, 25, 91, 349.

GARRIGOU GRANDCHAMP (Pierre)

Docteur en histoire de l'art et archéologie, 323.

HAMON (Étienne)

Professeur à l'université de Picardie – Jules Verne, équipe TrAme, 275.

KURMANN (Peter)

Professeur honoraire à l'Université de Fribourg (Suisse), 197.

LAUTIER (Claudine)

Chercheur honoraire au CNRS, centre André Chastel, université Paris IV - Sorbonne, 39.

MORIN (Christophe)

Maître de conférences, université de Tours, équipe d'accueil InTRu, EA 6301, 185.

MOULIN (Jacques)

Architecte en chef des Monuments historiques, 15, 135, 169, 177, 211.

PLAGNIEUX (Philippe)

Professeur, université de Franche-Comté, Laboratoire des Sciences historiques, École nationale des chartes, 59.

RAMBAUD (Isabelle)

Conservatrice générale du Patrimoine, directrice des Archives départementales de Seine-et-Marne, 11, 101.

SESMAT (Pierre)

Professeur émérite, université de Lorraine, 111.

VERGNOLLE (Éliane)

Professeur honoraire, université de Franche-Comté, 59, 377.

WAGNER (Christophe)

Architecte du Patrimoine, 211.

ZIMMER (Thierry)

Conservateur des Monuments historiques, chargé de la Seine-et-Marne, 75.

TABLE DES SITES

Beauchery-Saint-Martin

Église Saint-Pierre, 15.

Beton-Bazoches

Église Saint-Denis, 25.

Brie-Comte-Robert

Église Saint-Étienne, 39.

Champeaux

Collégiale Saint-Martin, 51.

Château-Landon

Église Notre-Dame, 59.

Chevry-en-Sereine

Église Saint-Julien, 75.

Couilly-Pont-aux-Dames

Église Saint-Georges, 91.

Coulommiers

Château, 101.

Corbeil : voir « Montgermont »

Crouy-sur-Ourcq

Église Saint-Cyr-et-Sainte-Juliette, 111.

Dammartin-en-Goële

Collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption, 121.

Fontenay-Trésigny

Château royal et Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie, 143.

Château de Fontenay, 135.

Le Vivier, voir « Fontenay-Trésigny »

Les Marêts

Église Saint-Hubert, 169.

Lourps (commune de Longueville)

Église Saint-Menge, 177.

Mauperthuis

Domaine et château, 185.

Meaux

Cathédrale Saint-Étienne, architecture, 197 ;

notes sur les portails occidentaux, 211.

Montgermont (commune de Pringy)

Vestiges de Notre-Dame de Corbeil, 217.

Moret-sur-Loing

Le donjon ou « grosse tour », 225.

Fortifications urbaines, 237.

L'aile Renaissance de la maison Chabouillé, 249.

Nantouillet

Château d'Antoine Duprat, 261.

Nemours

Église Saint-Jean-Baptiste, 275.

Château, 293.

Othis

Église de la Nativité de la Vierge, 313.

Provins

Maisons médiévales (XII^e-XIV^e siècle). État des connaissances, 323.

Rampillon

Église Saint-Éliphe, 349.

Rozay-en-Brie

Église Notre-Dame, 369.

Saint-Loup-de-Naud

Église Saint-Loup, 377.

Tournanfy-Graville

Château, 393.

Vaudoy-en-Brie

Église Saint-Médard, 411.

Vaux-sous-Coulombs (commune de Coulombs-en-Valois)

Église Saint-Pierre, 421.

Verdelot

Château de Launoy-Renault, 429.